Egalité professionnelle, mode d'emploi
Améliorer les pratiques des syndicats dans les entreprises

Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes / Volet central

Qui met en œuvre le projet?

- Mission de gestion du volet central
- **FETE (Femmes Egalité emploi)**

Contact : Catherine DAPERON / Francine GOT
Courriel: fetereseau@aol.com
Tel: 03 80 43 28 34

La description du projet et ses objectifs

Pour quoi faire ?

L'opération vise à sensibiliser les délégués syndicaux et les représentants des comités d'entreprises aux nouvelles obligations réglementaires en matière d'égalité professionnelle et salariale. En effet, les sections syndicales des entreprises ne disposent pas d'assez d'information et d'appui leur permettant de réfléchir aux enjeux d'égalité dans leur entreprise, puis de mener à bien des négociations efficaces, pour l'élaboration d'accords Egalité ou de plans d'actions spécifiques.

FETE a pour objectif de permettre aux acteurs syndicaux de 40 entreprises, de taille et de secteur différents, « d'être force de proposition et d'évolution dans leur propre entreprise ». L'opération prend la forme d'une recherche-action, dont l'idée est de partir des réalités de terrain de chaque section syndicale accompagnée et de conduire un travail collaboratif, qui associera également les directions d'entreprises.

L'accompagnement aura pour objectifs de :
- faire un état des lieux de la prise en compte de l'égalité professionnelle (direction et syndicats),
- obtenir et analyser les documents obligatoires (type Rapport de situation comparée),
- faire apparaître les inégalités F/H existantes,
- en analyser les causes,
- préparer, en les anticipant, les avis du comité d'entreprise et les négociations obligatoires intégrant l'égalité professionnelle,
- élaborer des propositions pour qu'un plan d'action de rattrapage des inégalités échelonné dans le temps soit établi.

Le projet se déroulera simultanément dans 4 régions : Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Auvergne.

Chiffres clés *(Combien, pour qui ?)*

- Coût total : 221 999,68 € (01/10/2011 – 31/12/2013)
- Participation FSE : 110 999,68 €
- Publics cibles : Sections syndicales en mesure de négocier dans les entreprises, volontaires et choisies en concertation avec les groupes de pilotage régionaux

Partenaires

Dans chaque région, un partenariat sera mis en œuvre avec les Direccctes, destinataires des accords d'égalité. Les Délégations régionales aux Droits des femmes et les instances dirigeantes syndicales seront également associées (prenant la forme de groupes de pilotage).

Les résultats attendus

- une maîtrise des outils de l'égalité professionnelle par les sections syndicales concernées par le projet,
- des bases de négociation étayées par une réflexion sur le moyen terme,
- des accords dotés d'un réel contenu,
- une expérience transférable et démultipliable s'appuyant sur les acquis du projet